

TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COMPTE-RENDU DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2024

Présents : Yvonne GUERIEAUD, Jean ANDORIN, Christian DAUPRAS, Arlette BONNAFOUS, Monique COLOMBAT, Benjamin BOUTARIC, Martine BONNAFOUS, Françoise DECORAY, Hélène HAMANDJIAN, Bertrand BARBIER, Pascal MUZART, Tiphany FILLON, Dominique BALZANO, Damien THIRIET, Pierre BEZACIER, Christophe CHEMIN, Joël ALLIER.

Excusés : Raymonde Brette, Bernard Colombat, Maurice Pacaud, Françoise Blanchard,

Destinataires du compte-rendu : élus / membres du groupe de travail / les habitants

Ordre du jour :

- 1- Gestion de la forêt
- 2- Bac déchets
- 3- Enquête publique
- 4- Journée nettoyage de printemps
- 5- Questions diverses

DECISIONS PRISES	A RETENIR (à destination des secrétaires de mairie)
Devis pour l'abattage et le débardage des bois pour la construction de l'école validé. Organiser la journée nettoyage de printemps	Droit d'eau sur les parcelles des Servajeans à mettre en place

1-Gestion de la forêt:

Vente d'automne : elle concerne la parcelle 18 (169 m³ de douglas) et la parcelle 13 (130 m³ de sapin). Une estimation donne environ 18000 euros. On a prévu de ne pas mettre de prix de retrait pour assurer leur vente en faisant toute confiance en l'ONF.

Utilisation des bois pour le chantier école : On a un scieur FORGE MAHUSSIER, il faut assurer l'abattage et le débardage des bois. Il y a un abattage manuel (devis à 13 euros le m³ HT) et un mécanique avec un devis de EDEC BOIS à la PACAUDIERE (9euros le m³). Tiphany fait passer les devis et précise le fait que tous les enfants pourraient retourner dans la forêt pour assister à l'abattage avec des explications ce qui entraîne une somme sur le devis concernant le temps nécessaire à consacrer aux enfants.

Un devis d'assistance technique pour le travail de M. Bouilloux s'élève à 4 euros le m³.

Estimation probable de ces travaux et démonstration : entre 8000 et 8500 euros.

La date des travaux à préciser, en fonction de l'avancement du chantier.

Question sur le taux de TVA, est ce certain qu'il est de 20% sur ces travaux ? Il est précisé que celle-ci est récupérée. Le taux de TVA est différent sans doute pour des travaux particuliers.

Forêt des Servajeans : Tiphany explique la problématique actuelle sur la question de la préservation des puits par les habitants. Pour cela, il faudra envisager des coupes d'arbres.

Pour information Pascal Muzart travaille pour pérenniser le droit d'eau sur les parcelles où se situent les puits.

2-Biodéchets.

RA va démarrer la première phase. Mise en place de bacs bio déchets en novembre. Les composteurs peuvent être récupérés gratuitement auprès de RA pour ceux qui peuvent composter dans leur jardin.

Il est possible de déposer dans les bacs les déchets carnés pour ceux qui ne préfèrent pas les mettre dans leur jardin.

Un temps de communication sur la commune par RA sera organisé.

Ramassage une fois par semaine l'hiver et deux fois par semaine l'été.

Constat du mauvais tri des poubelles qui sont jetés dans les bacs.

3-Enquête publique sur le périmètre de protection des sources du Fouet et Chevillat.

Démarrage le 23 septembre jusqu'au 11 octobre.

Présence du commissaire enquêteur le jeudi 26 septembre en mairie de 9h à 11h.

Présentation de l'enquête publique (<http://www.registre-dematerialise.fr/5489/>)

Tiphanie encourage les personnes à répondre cette enquête publique, notamment par rapport aux clôtures.

4-Idee d'une journée nettoyage de printemps.

Mobilisation d'une majorité de personnes via l'école, les associations et tous les volontaires.

A priori OK pour les personnes présentes pour une journée au mois de mars.

5-Questions diverses :

Pourquoi les bords de route ne sont-ils pas coupés ?

Réponse : la météo explique le fait que nous courons après le temps pour faire face à tous les besoins.

Une embauche supplémentaire l'année prochaine pourrait être indispensable pour pouvoir gérer tous ces travaux (peut être un jeune pendant la période estivale).

Pour certaines bordures le tracteur n'est peut-être pas très approprié.

Pascal précise avec satisfaction que beaucoup de gens font les tontes devant chez eux.

Damien Thiriet indique un lieu dangereux sur la D8 lié à la présence de branches qui nuisent à la visibilité.

Mme Guerieaud précise aussi un problème vers la montée des Ampans.

Les propriétaires doivent entretenir les arbres et autres arbustes qui dépassent de chez eux.

Dominique BALZANO fait part de remarques concernant l'entretien des bas cotés qui se faisaient mieux à une époque antérieure. L'effectif, d'après les retours de Dominique, était le même au niveau de l'équipe, une personne était chargée de la taille et broyage des fossés en V et en plus la Municipalité avec ses employés communaux avaient en charge le réseau des eaux (Les fuites, les travaux et réparations avec remplacements des pièces, les relevés de compteur...) Pascal dément ce point.

Remarques sur les ornières dans certains chemins. (La croix blanche à la Murette notamment)

Constat que les revers d'eau sont efficaces pour atténuer les dégradations dans les chemins.

Réseau d'Eau : les canalisations cassent (trois fois en un an et demi route des eaux). C'est un problème qui est assez répandu et la Roannaise des eaux a énormément de travaux de ce type à réaliser.

Les réseaux d'eau sont en fonte.

C'est la Roannaise des eaux qui est responsable de l'ensemble des problèmes liés à cette problématique de l'eau.

Prochaine réunion : Non définie